

Remerciements

Nous remercions Barbara Pompili, ministre de la transition écologique, qui nous a témoigné très tôt sa compassion et son appui en nous rendant visite dès le 26 août et en impulsant ainsi la mobilisation locale.

Nous remercions Bertrand Gaume, préfet de Vaucluse pour son action de coordination dès le 7 septembre soit à peine 3 semaines après l'incendie, action de coordination qui a permis entre autre la rencontre des sinistrés avec la région, le département, la DDT, la COVE, l'ONF et le CNPF, le PNR, la DFCI et plus généralement le département représenté par Mme Dominique Santoni, présidente du conseil départemental, les mairies alentours, celles qui ont fait preuve de solidarité lors du sinistre en accueillant les personnes évacuées, Beaumes de Venise, Caromb, et Modène et plus particulièrement Mrs André Aiello, Jérôme Bouletin, José Linhares qui ont associé leur mairie à notre organisation.

Nous remercions tous les représentants de ces organismes qui ont collaboré efficacement et qui nous ont assistés dans la mise en place de la meilleure solution possible pour dans un premier temps éliminer les bois brûlés en constituant une ASL habilitée à contractualiser avec la société environnement bois énergie représentée ici par son directeur commercial Bernard Philip et la société Alcyna forêts représentée ici « notre » gestionnaire forestier Samuel Pilotto, que Nous remercions particulièrement pour leur compréhension des sujets sensibles auprès de la population.

Nous remercions tout particulièrement Haimad Baudriller-Cacaud ingénieur forestier au CRPF qui nous assiste depuis le début avec bienveillance, constance, patience et efficacité remarquables. Sans lui, rien n'aurait été aussi vite ni aussi loin.

Nous remercions Ken Reyna, directeur et Anthony Roux, chargé de mission au PNR du mont Ventoux ainsi que Jacqueline Bouyac, présidente de la COVE et du PNR pour leur appui notamment par la commande d'une étude auprès de l'ONF, nous permettant d'encadrer les travaux.

Nous remercions l'ONF pour son travail d'étude chiffrée, support crédible et déterminant aux demandes de subventions en cours auprès du département et de la région, subventions indispensables pour pouvoir agir partout, y compris dans les secteurs difficiles.

Nous remercions à ce sujet nos correspondants au département, Carole Toutain et à la région, Nicolas Oudart pour leur écoute attentive, leur réactivité et leur coopération, agissant au plus vite et au mieux pour permettre la mise au vote aussi vite que possible de notre demande.

Nous remercions tous les adhérents qui nous ont fait confiance et je remercie particulièrement les membres du conseil qui m'assistent et me soutiennent et dont la plupart sont ici aujourd'hui : Chabas Nathalie, Denis-Ribot Isabelle, Goubet Pierre, Herz Jean-Michel, Lesbros Jean-Luc, Marseille Gilles, Pons Magali, Sol Sabine

Nous remercions enfin les acteurs du terrain, particulièrement Xavier et Franck qui travaillent pratiquement 12H par jour 7 jours sur 7 pendant trois semaines, puis recommencent après une pause de quelques jours, ceci depuis le 16 février dernier et qui ont fait un travail remarquable, même si parfois, leurs engins ont endommagé ici un talus, là un chemin et que le rêve de chacun serait qu'ils soient aussi bluffants que Marie Poppins....., mais non !

À leur attention, j'ai reçu beaucoup de témoignages des habitants de Saint Hippolyte et d'ailleurs, admiratifs de leur travail. Certains m'ont demandé de leur transmettre leurs félicitations, ce que je fais.

Un peu d'histoire

Nous voici donc devant le résultat intermédiaire de leurs travaux et nous pouvons voir la colline nue comme elle ne l'a plus été depuis 60 ans.

Permettez que je donne la parole à Jean Ferrat, qui a su restituer par ses chansons engagées une époque marquante. Sa chanson « La montagne » semble avoir été écrite pour nous.

Ils quittent un a un le pays pour s'en aller gagner leur vie loin de la terre ou ils sont nés.

L'incendie du 17 aout 2021 nous révèle cette histoire tissée entre l'homme et la nature. Les parcelles avaient été aménagées : là où la terre est assez profonde et où la pente est douce, les murets ont été construits pour contenir les talus et permettre les cultures en terrasse. Sur les autres, trop pentues et trop caillouteuses, on laissait pousser les bois, pour en faire du bois de chauffage.

Avec leur mains dessus leur tête ils avaient monté des murettes jusqu'au sommet de la colline.
Qu'importe les jours les années ils avaient tous l'âme bien née, noueuse comme un pied de vigne

Quel travail !

Cette chanson date de 1964, époque à laquelle les parcelles du piémont sud du Graveyron avaient déjà commencé à être abandonnées, suite au gel de 1956 qui a ravagé les oliveraies provençales et donc :

deux chèvres et puis quelques moutons, une année bonne et l'autre non et sans vacance et sans sortie
Les filles veulent aller au bal, il n'y a rien de plus normal que de vouloir vivre sa vie

Et la montagne s'est peu à peu laissée reconquérir par la forêt, la grande prêtresse de la nature.

Et depuis :

les vignes, elles courent dans la forêt, le vin ne sera plus tiré

Ainsi, la nature est revenue prendre possession de la colline et les arbres ont poussé au pieds des murettes, provoquant par endroits leur éboulement.

Pourtant que la montagne est belle !

Laissez moi rêver que nous allons panser ses plaies, tous ensemble, et la rendre encore plus belle qu'elle n'était juste avant ce jour sinistre du 17 aout 2021, avec intelligence, passion et respect pour le travail pénible et courageux des anciens qui ont, sans le savoir, élaboré un patrimoine agricole remarquable.

Ecoute, compréhension, partage, enthousiasme je ne doute pas que nous allons ensemble faire de très belles choses, non seulement ici, mais dans tout le massif des dentelles.

Regard vers le futur

Car le périmètre de l'ASL les dentelles est défini sur toutes les communes des Dentelles et l'objectif n'est pas seulement de réparer les dégâts mais de constituer une unité de gestion cohérente de la forêt sur les massifs menacés par un éventuel nouvel incendie.

Nous rappelons ici l'objet de l'ASL défini dans ses statuts :

- regrouper les propriétaires forestiers ou agricoles dans une unité de gestion cohérente
- élaborer, pour la partie forestière de son périmètre qui ne relève pas du régime forestier, un plan simple de gestion qu'elle présente à l'agrément du centre régional de la propriété forestière au nom des propriétaires ;
- fédérer les propriétaires forestiers ou agricoles autour de projets et d'actions partagées
- préserver la valeur paysagère du site
- protéger la biodiversité et valoriser durablement les ressources naturelles et les biens culturels dispersés dans les espaces forestiers ;
- organiser l'aménagement du territoire de l'association dans le cadre de la réglementation en vigueur (destination culturelle des parcelles, desserte, DFCI, ...)
- organiser la desserte et la circulation sur la voirie privée
- assurer les échanges fonciers entre les adhérents et les collectivités et institutions
- sensibiliser et former les adhérents à la gestion des espaces boisés
- développer les échanges et les partages d'expériences entre adhérents
- rechercher les financements nécessaires à la réalisation des projets.

Nous (ASL Les Dentelles, assistée du CRPF et des communes si elles le souhaitent) envisageons la mise en place d'un plan simple de gestion pouvant s'appliquer dans un premier temps sur 1200ha de forêts privées concernant un peu plus de 500 propriétaires, sur les communes de Beaumes de Venise, Lafare, La roque Alric et le Barroux

Ce plan permettra, en assistant les propriétaires, d'orienter vers une gestion durable de la forêt, intégrant tous les enjeux qui concernent le territoire (aménagement du territoire)

Nous avons tant à faire que nous aurons besoin de tous.

Anne-Marie Forestier , présidente de l'ASL Les dentelles